

Marc Rouxel

CABINET D'AVOCATS

Marc ROUXEL

Luc PASQUET

1, avenue Jeanne d'Arc 49100 ANGERS
Tél : 02 41 20 14 42 - 02 41 20 13 57
Fax : 02 53 68 28 28
cabinet@consiliumavocats.fr

ADIPEC (ASSOCIATION DE DEFENSE DES
INVESTISSEURS POWERCLOUDS)
57 route de Nîmes
30230 BOUILLARGUES

Angers, le 21 février 2020

PAR MAIL : michel.blanchet30@gmail.com

Affaire : ADIPEC / POWER CLOUDS
N/Réf. : 190042 MR / MR

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous dans le cadre de votre prochaine assemblée générale de l'association.

Mon cabinet a tenté de se rapprocher de la JIRS de RENNES aux fins d'obtenir quelques renseignements sur l'aspect pénal du dossier.

Je n'y suis pas parvenu.

J'ai, tout de même, pu obtenir le contact d'un Confrère Rennais qui officierait dans la procédure.

Je l'ai interrogé et attends ses observations.

Par ailleurs, nous sommes sur la mobilisation des protections juridiques, lesquelles sollicitent, la plupart du temps, de très nombreux documents et ne formalisent pas rapidement (compte tenu de ce qu'il s'agit d'un litige international) leurs réponses.

Il faut, en effet, les relancer à maintes reprises et nous nous sommes concentrés sur celles interrogées, de sorte qu'il nous reste une bonne moitié à solliciter.

S'agissant des protections juridiques qui prennent en charge, nous avons GROUPAMA et MACIF.

Les dates d'audience suivantes ont été arrêtées :

- Référé Tribunal judiciaire d'ANGERS : 4 juin 2020 à 9 h 30
- Référé Tribunal judiciaire de SAINT-BRIEUC : 4 juin 2020 à 10 h 00.

Nous allons, en priorité, faire passer ces dossiers dans lesquelles les protections juridiques sont mobilisées et ce, pour éviter, aux autres membres de l'association de devoir avancer les frais d'huissiers (+/- 120 € / assignation compte tenu de ce que celle-ci doit être adressée à SINGAPOUR).

Le but est, d'ores et déjà, d'obtenir des décisions satisfaisantes quant au remboursement sollicité.

Ensuite, nous pourrons multiplier les actions civiles pour permettre aux membres de l'association d'être indemnisés.

Vous m'avez, par ailleurs, sollicité quant à mes honoraires de résultat.

Nous envisagerons, compte tenu du nombre de dossiers en cours, une modification résiduelle du pourcentage de ces honoraires.

Il conviendra que vous puissiez m'adresser les nouvelles adhésions en fichier papier.

Par ailleurs, il conviendrait que vous puissiez modifier le site internet de votre association en supprimant les références à mon ancien cabinet GESICA ou la SCP DELAGE BEDON ROUXEL.

Désormais, les dossiers seront suivis par mon cabinet CONSILIUM AVOCATS, sous les numéros de téléphones, adresse et messagerie électronique mentionnés en tête de ce courrier.

Le précédent Cabinet se plaint, en effet, de recevoir appels, mails et courriers postaux à leur adresse.

Je reste naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maitre Marc ROUXEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'R' intertwined, with a horizontal line underneath. The signature is positioned to the right of the typed name 'Maître Marc ROUXEL'.